



Attention : vous avez devant vous une reproduction partielle de l'ouvrage *L'Hôtâ* N° 6 – 1983

Si vous désirez prendre connaissance de l'intégralité des ses articles, vous avez la possibilité de commander ce numéro auprès du secrétariat : commandes@aspruj.ch

Pour la table des matières complète de ce numéro, consultez notre site internet, rubrique archives

www.aspruj.ch

La foire de Chaindon

L'ASPRUJ s'est fixé comme but la sauvegarde du patrimoine rural jurassien: magnifique mais difficile objectif. Alors que durant des siècles, tout est resté apparemment figé et immuable et que les progrès étaient à peine perceptibles, les sciences, les techniques et les mœurs, en cette seconde moitié du XX^e siècle, ont littéralement fait éclater les structures du monde rural dans lequel plongent si profondément toutes nos racines.

Il s'agit dès lors de sauvegarder, c'est-à-dire de conserver, de mettre sous protection mais aussi de maintenir où cela est encore possible, ce magnifique héritage reçu de nos parents et aïeux.

C'est dans cet esprit et sans nulle prétention intellectuelle que je m'efforcerai, dans ce numéro de «L'Hôtâ», de situer la foire de Chaindon, cette grande fête du monde rural de notre pays. Vieille de plusieurs siècles, elle ne doit rien à un marketing moderne ou à une quelconque manifestation artificielle et tapageuse montée de toutes pièces dans un but trop souvent mercantile.

Je dois les notes historiques à mon ami Arsène Rémy, de Reconvilier, qui a mis à disposition certains documents en sa possession. Je les ai complétés par une recherche qui doit tout au hasard et rien à une analyse méthodique quelconque digne des spécialistes en la matière.

Par ailleurs, un livre édité par l'Imprimerie Robert en 1947, avec un texte de Philippe Monnier accompagnant des photographies de Jean Chausse, m'a été d'un grand secours car il m'a permis de compléter mes souvenirs d'enfant de la période de l'entre-deux-guerres. En outre, certaines photos qui m'ont été prêtées par des amis et le témoignage des anciens de Reconvilier, des Franches-Montagnes et d'ailleurs ont contribué également à me remettre en mémoire certains faits souvent oubliés et dépassés aujourd'hui.

Revenons à la Foire de Chaindon, qui se tient du reste



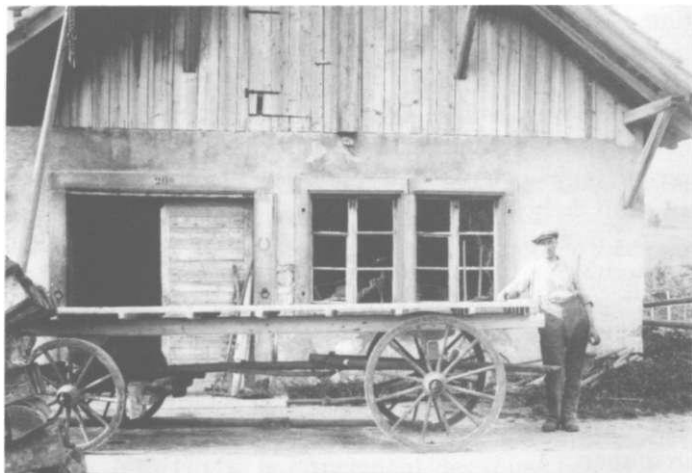
à Reconvilier, en essayant de situer ces deux localités dans leur contexte historique.

Dans les Actes de l'Emulation de 1950, M. Marius Fallet, de La Chaux-de-Fonds, présente la thèse suivante sur l'origine du toponyme Chaindon:

«Je vois à l'origine du toponyme Chaindon le lieu-dit ecclésiastique et latin, partant savant, Sanctam Domum, la Sainte Maison, dont l'usage populaire a fait Chaindon. Formation populaire, il y a dans ce nom de lieu composé deux éléments cristallisés, éléments que les après-venants n'ont plus compris, surtout à partir du moment où le culte local du saint auquel la chapelle de Chaindon a été dédiée et le souvenir du saint même ont disparu. Dans Chaindon, l'élément saint s'est soudé au complément domus (maison), devenu méconnaissable lui aussi. On a donc Sanctam Domum, la Sainte Maison. Au moyen âge, sanctus est devenu sancti devant un mot commençant par une voyelle et san devant une consonne. (...)

Un des travaux du maréchal du village : le cerclage d'une roue

La pose d'un cercle en fer sur une jante de roue en bois au temps où les roues de chars ne provenaient pas encore des automobiles vouées à la démolition.



A Vicques, M. Louis Wicky devant sa forge. (Photo prise vers 1930)

Le devant de la forge

- 1° La porte de l'entrée de la forge, large, à deux battants.
- 2° Une auge en pierre ou en ciment de 150 cm environ de long, 50 cm de large et de 40 à 50 cm de profond, adossée à la forge, placée à ras de terre et destinée à recevoir de l'eau.
- 3° Une dalle circulaire en béton, construite au niveau du sol, de 150 cm de diamètre, sise à environ 2 m 50 de la porte et à autant de l'auge décrite ci-dessus. Au centre de cette dalle, affleurant le béton, se trouve scellé un solide fer, terminé par un œillet.
- 4° Des petits blocs rectangulaires en bois, de 35 à 40 cm de haut.

Emplacement et description des machines, installations et outillages utilisés par le maréchal dans sa forge

1. Auge extérieure utilisée pour refroidir les cercles posés sur les roues.
2. Petite cisaille posée sur l'établi.
3. Grand établi, sis devant la fenêtre.
4. Etau fixé sur ledit établi.
5. Pupitre contenant catalogues, factures et le livre où est inscrit le travail effectué chaque jour.
6. Armoire contenant l'outillage.
7. Petite enclume posée sur un plot en bois, placée immédiatement derrière la place de ferrage des chevaux, destinée à rectifier la cambrure du fer à cheval lors de sa pose; poids: 57 kilos.
8. Grand étau avec un petit établi.
9. Fourneau dans lequel on brûle de la sciure de bois par temps très froid.
10. Foyer, avec l'arrivée par dessous de l'air provenant du soufflet sis au-dessus, ou du ventilateur.
11. Petite auge contenant de l'eau pour refroidir les outils et pour tremper les instruments tranchants.
12. Grande enclume posée sur plot en bois, d'un poids de 197 kilos.
13. Paroi destinée à y suspendre toutes les pinces nécessaires, selon le genre de travail à effectuer.
14. Armoire contenant l'outillage.
15. Meule en grès baignant dans un bac rempli d'eau, destinée à aiguiser les outils tranchants, actionnée par le moteur électrique.
16. Perceuse verticale fixée au sol, actionnée par le moteur.
17. Taraudeuse à moteur.
18. Armoire contenant le stock de boulons, vis, clous, etc.
19. Cône vertical posé à même le sol pour façonner les «fropes».
20. Meule d'émeri à moteur pour la finition du travail.
21. Refouleuse pour rétrécir la circonférence des anciens cercles.
22. Cintreuse destinée à façonner les cercles de roue.
23. Moteur électrique donnant la force aux diverses machines par transmissions placées au plafond.
24. Cisaille de grande capacité, actionnée à la main.
25. Parterre recouvert de planches où sont placés les chevaux lors du ferrage ou du «parage» des sabots.
26. Porte d'entrée à deux battants, dont l'un le plus souvent reste ouvert, ce qui provoque un tirage et permet à la fumée d'être évacuée par la cheminée. (...)

Le charretier



Bœuf tirant un lugeon avec du bois dans le Morvan. (Photo Ch. Massy)

Introduction

Aussi longtemps que l'exploitation forestière a été faite à bras d'hommes et le débardage des bois avec des chevaux, l'infrastructure a été pour ainsi dire inexistante.

Le développement de la mécanisation a entraîné systématiquement la construction d'un réseau de chemins, car il n'était plus possible de travailler avec n'importe quel engin sans être « embourbé » à tout moment. Ne parlons pas de l'état du sol, du rajeunissement mis à mal et des fûts blessés après un débardage avec nos mécaniques modernes...

La densité des chemins est limitée par le coût de leur construction et la capacité d'exploitation. Un réseau de chemins est établi avec des équidistances de 500 à 800 mètres; ils sont empierrés et doivent supporter le trafic des poids lourds, camions, tracteurs, etc.

Des chemins non empierrés et perpendiculaires aux premiers sont appelés « chemins de traîne » ou « layons ». Ils sont tout de même profilés et nivelés; les troncs et les roches sont éliminés, les creux remblayés et les parties marécageuses assainies, drainées.

Toutes les manœuvres concernant le débardage se font depuis ces chemins aménagés.

Aujourd'hui, chacun d'entre nous peut voir:

- les engins articulés et les tracteurs à quatre roues motrices débarder les grumes ;
- les camions-grues charger le long bois ;
- les treuils, les câbles-grues, les câblages au moyen de téléphériques, les hélicoptères même sont employés dans les terrains les plus tourmentés.

La construction de chemins forestiers et les machines sont les moyens modernes pour débarder le bois.

Néanmoins, d'après une étude faite à la Haute-Borne en 1977, le cheval est encore le moyen le plus économique pour débucher du petit bois. Nous y reviendrons plus (...)

(...) *les chevaux étaient soumis à de très grands efforts, il fallait bien les récompenser et leur donner un complément, ma foi, chacun avait sa façon de faire*», précisait un vieux charretier.

Souvent, on n'employait que deux chevaux, le troisième se reposait.

L'attelage

Le charretier était fier de ses chevaux, quitte à les battre, mais on n'admettait pas que l'attelage renonce devant un charroi. Il arrivait qu'un voisin lui propose son aide avec ses chevaux; alors c'était soit un affront, soit un défi.

Quand il était évident qu'un attelage n'était pas suffisant, on attelait un troisième cheval sur le même front, voir deux couples l'un devant l'autre. On aimait contester la supériorité d'un cheval, mais encore fallait-il

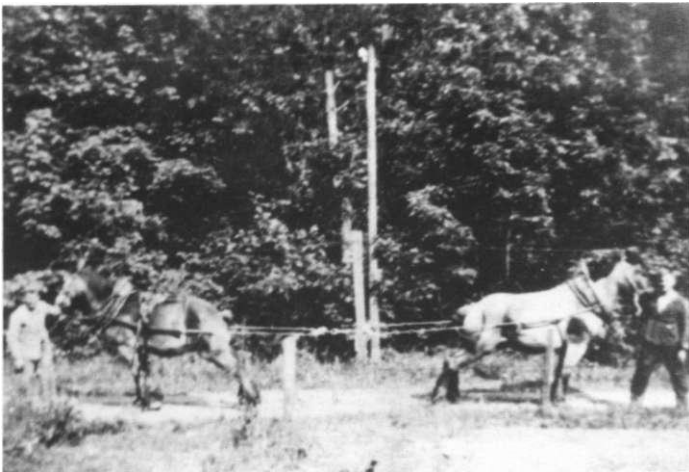
le prouver. Alors, on mettait les chevaux cul-à-cul, on attachait les palonniers ensembles et, distant d'une dizaine de mètres, leurs maîtres les invitaient à tirer jusqu'à ce que l'un des deux décamponne. Le vainqueur était en général le cheval le plus obéissant à la voix.

Quand les chevaux étaient tenus à la tête par leur maître, c'était manifestement le plus fort qui gagnait.

Le chef d'attelage est le cheval de gauche que l'on nomme «cheval de main»; à droite, c'est le cheval «hors main». Le «cheval de main» est généralement le plus expérimenté et le plus fort. Souvent, un charretier possédait deux juments et un hongre; fréquemment, ce dernier s'appelait «Bijou».

L'outillage ¹

L'outillage était relativement modeste; il devait être solide et bien entretenu. Il se composait de: un (...)



Chevaux à la lutte. (Photo appartenant à M. Chalverat., Roches)



Char prêt pour le départ. (Photo R. Voirol)

La dentelle aux fuseaux en pays jurassien

Actuellement, la dentelle aux fuseaux connaît un regain d'intérêt : blouses de dentelles et de broderies sont à la mode, même avec des blue jeans, et l'on retourne volontiers aux travaux de l'artisanat d'autrefois. Il est réjouissant que des cours de dentelle aux fuseaux soient donnés ici et là dans le Jura.

Mais peu de gens savent que la fabrication des dentelles était, il y a cent cinquante ou deux cents ans, la principale industrie de l'Erguël, comme de la principauté de Neuchâtel, d'où elle nous est probablement arrivée.

A Neuchâtel

Le développement de cette activité dans les vallées jurassiennes coïncide avec l'arrivée des réfugiés huguenots après la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685, et prend rapidement une grande ampleur, comme en témoigne l'«Essai statistique sur le Canton de Neuchâtel» de 1818:

«L'industrie de la Principauté se compose de trois branches principales, les dentelles, les toiles peintes et l'horlogerie.

Déjà au commencement du XVIII^e siècle, on faisait dans le Val-de-Travers des dentelles grossières que des colporteurs allaient vendre à Lyon. On ignore l'origine de cette petite industrie, mais on voit que son accroissement avait été rapide, puisqu'en 1742, 2800 individus en étaient occupés. Dès lors elle a plus que doublé: au Val-de-Travers, Verrières, Brévine, Travers, les femmes, les enfants depuis l'âge de quatre à cinq ans, même quelques hommes, travaillent des dentelles. Quoique le travail ait été successivement perfectionné, il n'a pas encore atteint, au moins pour certains ouvrages, le degré de correction et de beauté qui distingue les dentelles de Flandres; mais il égale celui des dentelles de Normandie. Les ouvrières en dentelles achètent le fil chez les fabricants, elles en

reçoivent des dessins ou piquées, qu'elles exécutent; elles rapportent l'ouvrage exécuté qui leur est immédiatement payé. On fabrique des dentelles du prix d'un batz jusqu'à celui de L. 67 s.4 l'aune. Depuis que le luxe a introduit les voiles en dentelles, on en a confectionné d'un prix encore plus élevé. La fluctuation rapide de la mode a engagé les fabricants de dentelles à salarier d'habiles dessinateurs, ils saisissent le goût du jour, ils s'y conforment avec célérité; malheur à celui qui arrive un instant trop tard, la mode a changé, le fruit de son industrie est jeté au rebut. Les dentelles de Neuchâtel passent des mains des fabricants dans celles des négociants voyageurs; elles sont transportées à Beaucaire et dans les ports de la Méditerranée. On les voit en Espagne décorer les autels, au Mexique, dans les Antilles, en France et en Italie servir sous toutes les formes à la parure des femmes. Comme ces dentelles sont d'un prix fort inférieur à celui des dentelles de Flandres, on les préfère pour un grand nombre d'usages. On en exporte annuellement de la Principauté pour une valeur d'environ L. 1 500 000. Sur cette somme les ouvrières ont un salaire d'environ L. 800 000, qui produit, pour la moyenne du prix d'une journée de travail, la modique rétribution de 8 sols environ. Il y a quinze à vingt ans que les ouvrières gagnaient le double et le triple. La plus grande partie du fil employé à la fabrication est tiré de Flandres, on le préfère à raison de sa blancheur; le fû du pays, surtout celui qu'on tire du lin cultivé dans les hautes vallées, est plus fort; mais soit que l'on n'entende pas bien le rouissage, soit que le climat s'y oppose, son blanchiment n'acquiert pas le même degré de perfection. On évalue à L. 150 000 la valeur du fil importé. Les villages de Couvet et de Fleurier sont le centre de la fabrication et du commerce des dentelles».

En 1752, on comptait dans la Principauté de Neuchâtel, pour 32 335 habitants, 464 horlogers et 2793 (...)

Les deux chats noirs

Sources

Dentelle neuchâteloise :

Sandoz: *Essai statistique sur le canton de Neuchâtel.* Orell Fuessli & Cie, Zurich, 1818. (Réimpression Slatkine, Genève, 1978.)

M. Huguenin : *Description de la Juridiction de la Brévine.* Wolfrath, Neuchâtel, 1841.

A. Petitpierre: *Un demi-siècle de l'histoire économique de Neuchâtel.* Librairie générale Jules Sandoz, Neuchâtel, 1871.

A. Bachelin: *La dentelle.* Musée Neuchâtelois, 1868.

M. Wavre-Barrelet: *Dentelle et dentellières d'autrefois.* Musée neuchâtelois, 1915.

Ed. Quartier-La-Tente: *Le canton de Neuchâtel. 3^e série: Le Val-de-Travers.* Attinger frères, Neuchâtel, 1893.

Marg. Delachaux: *La dentelle aux fuseaux, dans «Trésors de nos vieilles demeures»,* Spes, 1931.

Alfred Godet: *La dentelle aux fuseaux de Neuchâtel, dans « Trésors de l'art en Suisse romande».* Edita 1979.

Dentelle dans le Jura :

Aug. Montandon: *Notice historique sur le développement de la commune de Tramelan-Dessus jusqu'à la Révolution française.* Actes de l'Emulation, 1874.

Marius Fallet: *La Chaux-de-Fonds et les Jurassiens.* Actes de l'Emulation 1931.

Marius Fallet: *Le vieux Saint-Imier économique, tirage à part du Bulletin de l'ADIJ, 7/1949, 12/1949 et 2/1950.*

Gust. Amweg: *Les arts dans le Jura bernois, vol. 2.* 1937.

Roger Châtelain: *Quelques notes sur la dentellerie en Erguël aux XVIII^e et XIX^e siècles.* Manuscrit, 1982.

Technique de la dentelle aux fuseaux :

Bibliothèque DMC : *Les dentelles aux fuseaux, 1^{re} et 2^e séries.* Th. de Dillmont, Mulhouse, vers 1905 (rare).

Encyclopédie DMC: *La dentelle aux fuseaux, la frivolité.* Flammarion 1981.

«La dentelle aux fuseaux de A à Z», numéro spécial de la revue «1000 Mailles». Les Editions de Saxe, Lyon, 1978 environ.

A part la photo N° 3, due à M. R. Charlet, toutes les photographies de cet article sont de l'auteur.

Lorsque quittant la vallée de Delémont vous vous engagez, à Berlincourt, dans la petite gorge qui précède celles du Pichoux, vous débouchez, après un quart de lieue, dans une plaine fertile ceinte d'un cirque de montagnes et de rochers.

A son extrémité sud on aperçoit encore de nombreux vestiges des fameuses forges d'Undervelier où l'on travaillait le fer extrait des mines de Séprais et de Montavon. Sur la rive droite de la Sorne, une longue bâtisse d'un seul étage, construite en solides murs de pierres, d'un beau style campagnard est encore en excellent état de conservation. C'est ce qu'on appelle la ferme des «Grands Champs» nom déjà porté à l'époque dont nous parlons, soit vers le début du XIX^e siècle. Elle servait de dortoirs aux ouvriers fondeurs et forgerons, étrangers au pays et célibataires.

Lorsqu'un travailleur était malade ou accidenté, il était hospitalisé dans une pièce du premier étage qui tenait lieu d'infirmerie.

Il y a de cela plus d'un siècle, un Français, forgeron d'art, y fut hospitalisé gravement blessé. Son état parut si désespéré au directeur des Forges qu'il fit atteler immédiatement une voiture pour conduire le malheureux à l'hôpital de Delémont. Mais à son étonnement, l'ouvrier refusa catégoriquement de quitter les «Grands Champs». Il déclara qu'il savait qu'il allait mourir et qu'il était inutile de le transporter ailleurs et augmenter ainsi ses souffrances. On respecta donc sa volonté.

Cet homme s'appelait Laurent Vanier. Beau garçon, habile dans son métier, âgé d'une quarantaine d'années, il était taciturne, solitaire, ne se livrait point. Il faisait partie de l'équipe qui travaillait au gros martinet actionné par l'eau d'un des canaux de dérivation de la Sorne. Il passait naturellement pour un original car il ne buvait ni ne fumait, ne jouait jamais. Il logeait chez une vieille veuve, au village. Cette dernière racontait qu'il ne sortait (...)

Lai derrière pâtre à fûe

Die pâtrechous è pe die tcheussous, çoli fait vingt mentous diant ces que n'mentant d'j'mais. L'hiçtoire que vais seudre é poétchaint le mérite d'être vraie é de raïppelaie le seuv'ni d'enne «pâtre à fûe» que feut certainement lai derrière qu'é aivu yûe dains le Doubs.

Coli r'poétche l'action és environs de 1890. En l'époque, ce genre de pâtre était d'je interdit. EU se pratiquait an lai neûe noire, à moiÿin de lai «foëne», souétche de fouertche è quaitre écoénons aivô des hairpons am tchèque bout. Lai foëne était munie d'in long maindge aifin de poyait atteindre le fond des goués. Lai pâtre consistait è enfaiaie les gros poiçhons tât qu'les bretchets, les grosses traites, etc.. que d'moérînt taipis à fond de lave dôs l'effet d'iai çhiérance. Aivaïnt de poyait s'y lainçie, çoli d'maindaît bin des préparatifs: è fayait aïppointie l'bôs, de préférance de lai tieudre, le botaie soitchi, le décoppaie an fines laimelles po qu'çoli baiyeuche ène belle çhaîme sains feumière. Lai bairque devait aito être apparaiÿie spécialement, c'ât è dire qu'on devait y fixaie in trâté po suppoétchaie ène gréye an fie chu laiquell on fesaît le fûe; c'tuci baiyaît an dfeû d'iai bairque de faïçon qu'les braises tchoiyeuchînt dains l'âve è qu'lai çhérance baiyeuche tât son effet. Lai raivou se voiyaît dà loin de même qu'ell aiveuyaît les pâtrechous qu'étînt oblidge de s'aibritaie les euyes aivô des aibaits-djoué fixés és tchaipés po poyait vouère dains les profondgeous è pe ne p'être complètement désorientés. in hanne était tchairdgie de condure lai bairque, in âtre s'occupait di Fûe è pe les dous âtres pitçhînt ipoïchon in pô c'man aivô in javelot.

Les acteurs de l'aventure étînt, d'enne san: les frères Joray de Chairbez, mon père qu'haibitaît an çï temps-li «Lai Voirière» çhu lai rive gâtche di Doubs, in pô an aimont di M'iin Djainnotat, è pe le Gendairme de Chairbez, tât des pâtrechous (an l'époque, ce n'était p'ençoé des diaïdges-frontières); de l'âtre san, c'était lai Daime

La dernière pêche au feu

Dix pêcheurs et dix chasseurs, cela fait vingt menteurs disent ceux qui ne mentent jamais. L'histoire qui va suivre a pourtant le mérite d'être vraie et de rappeler le souvenir d'une «pêche au feu» qui fut certainement la dernière qui eut lieu dans le Doubs.

Cela reporte l'action aux environs de 1890. A l'époque, ce genre de pêche était déjà interdit. Elle se pratiquait à la nuit noire, au moyen de la «foëne», sorte de fourche à quatre cornes munies de harpons à chaque bout. La foëne était munie d'un long manche afin de pouvoir atteindre le fond des gouffres. La pêche consistait à enfermer les gros poissons tels que brochets, les grosses truites, etc.. qui restaient tapis au fond de l'eau sous l'effet de la lumière. Avant de pouvoir s'y lancer, cela demandait bien des préparatifs. Il fallait préparer le bois, de préférence du coudrier, le mettre à sécher, le découper en fines lamelles pour que cela donne une belle flamme sans fumée. La barque devait aussi être appareillée spécialement, c'est-à-dire qu'on devait y fixer un tréteau pour supporter une grille en fer sur laquelle on faisait le feu; celui-ci donnait en dehors de la barque de façon que les braises tombent dans l'eau et que la lumière donne tout son effet. La lueur se voyait de loin, de même qu'elle aveuglait les pêcheurs qui étaient obligés de s'abriter les yeux avec des abat-jour fixés aux chapeaux pour pouvoir voir dans les profondeurs et ne pas être complètement désorientés. Un homme était chargé de conduire la barque, un autre s'occupait du feu et puis les deux autres piquaient le poisson un peu comme avec un javelot.

Les acteurs de l'aventure étaient, d'une part les frères Joray de Clairbief, mon père (qui habitait en ce temps-là «La Verrerie» sur la rive gauche du Doubs, un peu en amont du Moulin Jeannotat) et puis le gendarme de Clairbief, tous des pêcheurs (à l'époque ce n'était pas encore des gardes-frontière); d'autre part c'était la Dame Morel, dite la «Neu-Neue» (famille éteinte), ses invités(...)

L'implantation du tissage de la soie à domicile dans le Jura

Sa concentration dans le Val Terbi et la suppression de cette industrie en 1931

L'implantation

A la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, des industriels français de la région lyonnaise s'occupant du tissage de la soie, s'expatrièrent. Ils vinrent s'installer à Bâle, et par la suite dans les régions avoisinantes.

Au sujet du Val Terbi, le doyen Morel écrivait, en 1813, dans son «Histoire et statistique de l'Ancien Evêché de Bâle», ce qui suit (aux pages 258-259):

«A quelques métiers de passementiers et de tisserands près, la partie orientale de l'arrondissement a également peu d'industrie.»

D'autre part, en compulsant l'«Histoire populaire du Jura bernois» de Gustave Amweg, on lit, à la page 213 :

«Industrie de la soie. - Assez ancienne puisqu'elle date du début du XVII^e siècle, la fabrication d'étoffes de soie, principalement de rubans, tire son origine de Bâle où des réfugiés français se fixèrent après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Sous la pression des corporations bâloises, des ouvriers de cette branche allèrent s'établir dans les campagnes environnantes et la fabrication des rubans y prit bientôt une rapide extension. De là, elle gagna aussitôt les contrées rurales de l'Evêché. Avec le temps, cette industrie se confina d'abord à Moutier (1612), puis dans le Val Terbi (Corban, Courchapoix, Mervelier, etc.) et même à Pleigne, Movelier, Roggenbourg. La guerre de Trente Ans fut fatale aux entreprises s'occupant du tissage de la soie et elles finirent par disparaître, sauf dans le Val Terbi. Elles furent aussi introduites dans la Vallée de Laufon, où elles ne subsistèrent pas longtemps, soit jusque vers 1747. Les documents officiels manquent à ce sujet, car à partir de 1793, l'affaire devint privée. »

Cette industrie de la soie, qui occupait bien des jeunes filles et jeunes gens du Val Terbi, se maintint jusque vers 1930.

Par ailleurs, nous trouvons dans le Tableau du recensement des artisans jurassiens fait en 1770, sous le régime du Prince-évêque, dont l'original se trouve à la Bibliothèque du Lycée cantonal à Porrentruy, l'indication suivante:

« Tisserands en fils et soie :

Pour le Baillage de Delémont: 49 personnes

Pour la Prévôté de Moutier-Grandval: 40 personnes.»

Constatons donc l'implantation de l'industrie de la soie dans le Val Terbi durant la première moitié du XVIII^e siècle.

Primitivement, alors que tout le tissage se faisait au moyen de métiers actionnés manuellement, ce travail était répandu dans diverses régions du Jura, y compris le Val Terbi. Le bureau central de répartition du travail et sa réception se trouvaient à Courroux, dans le bâtiment occupé actuellement par la famille Cattin.

En 1907, lorsque la force électrique fut amenée dans notre région par l'usine de Wangen s/Aare, la firme Schwarzenbach & Cie, de Thalwil, introduisit des métiers mécaniques. Ils remplacèrent ceux mus manuellement et furent d'un rendement bien supérieur par unité d'ouvrier. La firme dut se restructurer et abandonna des régions qui, pendant des décennies, lui avaient fourni de la main-d'œuvre. Toute l'activité fut alors concentrée dans le Val Terbi et un bureau central installé à Mervelier. Celui de Courroux fut fermé, le tissage de la soie étant limité aux seules communes suivantes: Vicques, Courchapoix, Corban, Mervelier, Montsevelier et Vermes.

Désirant mieux connaître l'activité de cette firme dans notre région, j'ai, en date du 16 novembre 1979, écrit à cette entreprise pour lui demander quelques informations. La réponse vint le 15 février 1980, mais aucun renseignement ne m'était donné, et la personne chargée de me rendre visite ne l'a jamais fait. (...)

Chasse et braconnage dans le Jura

La chasse englobe toutes les actions consistant à rechercher, poursuivre et capturer du gibier.

Dans le Jura, le permis de chasse est délivré par l'Office des eaux et de la protection de la nature, à Saint-Ursanne. Pour obtenir ce permis, les candidats doivent suivre des cours spéciaux, échelonnés sur une période de deux ans, et passer ensuite avec succès les tests finaux. Ils ont également l'obligation de se consacrer, durant un minimum de cent heures, à la protection de la nature. Lorsqu'ils sont titulaires du permis, il leur est possible de se procurer la patente de chasse, renouvelable chaque année, auprès de la Recette et Administration de district.

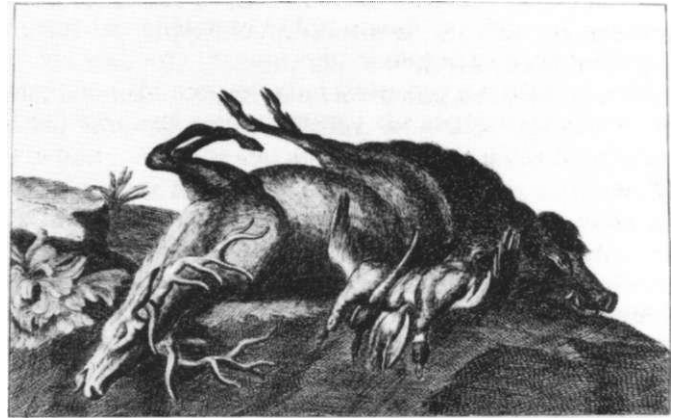
Les exigences sont strictes et il est même à relever que le candidat doit avoir payé ses impôts et ne pas être poursuivi pour dettes.

La chasse s'ouvre début septembre et se termine à fin janvier dans notre région. On distingue la chasse d'automne (autorisée les lundis, mercredis et samedis) de la chasse d'hiver (praticable chaque jour). En automne, on chasse chevreuils, lièvres, faisans et, durant l'hiver, le sanglier. Des ordonnances réglementent les périodes pendant lesquelles le chasseur a le droit de tirer son contingent de gibier.

Il existe divers types de chasse, par exemple:

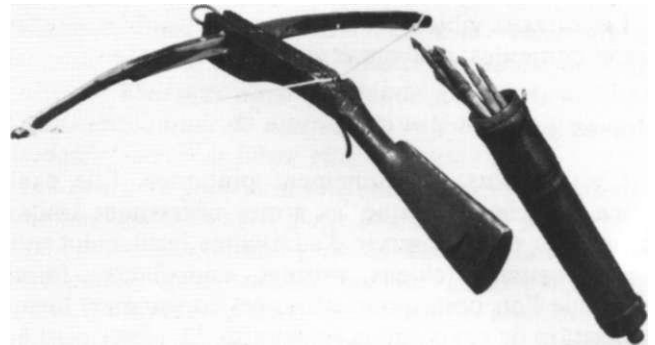
La chasse à courre

Avec l'aide de chiens courants, les chasseurs poursuivent le gibier jusqu'à l'épuisement et la mise à mort. Demeurant dans la tradition royale dont elle est issue, cette chasse s'entoure d'un grand faste: équipages en tenue et à cheval, sons de trompes et de fanfares. Pour courir le cerf et le sanglier, les équipages sont plus importants que pour le chevreuil et le lièvre. Lorsque l'animal est aux abois, on sonne l'hallali, avant (...)



+ P. HSE, d'après /m

Dessin d'Auguste Quiquerez alors âgé de 17 ans.



Arbalète, carquois et pointes de flèches figurant parmi les nombreux objets légués à la postérité par Auguste Quiquerez.